

## Juin 2017

**Procès-verbal** de la séance régulière du conseil municipal tenue le 5 juin 2017 à 19h00, à la salle du conseil située au 22, rue de l'église, à Lac-Frontière à laquelle sont présents :

Messieurs	Guy Garant	Maire
	Donald Lessard	Conseiller
	Pierre Lapointe	Conseiller
	Pierre-Paul Caron	Conseiller
	Martin Fournier	Conseiller
	Réjean Tardif	Conseiller
Madame	Ghislaine Fradette	Conseillère

### **Ouverture de la séance**

Formant quorum, la séance est ouverte à 19h00, sous la présidence de Guy Garant, maire, Madame Nicole Gautreau fait fonction de secrétaire.

### **2- Adoption de l'ordre du jour # 170653**

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour transmis par la secrétaire ;  
IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Tardif, APPUYÉ Donald Lessard ET RÉSOLU PAR LES CONSEILLERS que l'ordre du jour soit adopté.

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> mai 2017
- 4- Acceptation des comptes de la municipalité et de l'Ôtel
- 5- Autorisation pour le Raid des Appalaches qui aura lieu le 29 juillet
- 6- Don d'un croque-livres de l'ABC des Hauts Plateaux
- 7- Employés du camping
- 8- Soumission pour l'entretien des chemins d'hiver 2017-2020
- 9- Programmation des travaux du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018
- 10- Demande de subvention du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)
- 11- Contrat de travail de Roger Laverdière
- 12- Résolution pour la demande de financement Nouveaux Horizons pour les aînés
- 13- Demandes de contribution financière
  - 13.1 Campagne de financement du Carrefour Jeunesse-emploi
  - 13.2 Don pour le Raid des Appalaches
  - 13.2 Campagne de financement de la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny
- 14- Informations, correspondances & invitations
- 15- Varia :
  - 15.1 Résolution pour la demande de financement du PIQM-MADA
  - 15.2 Terrain de balles
  - 15.3 Achats de rosiers pour le camping
  - 15.4 Police sur le lac lors du tournoi de pêche
- 16- Période de questions
- 17- Fin de l'assemblée

### **3- Adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> mai 2017 #170654**

CONSIDÉRANT QUE copie du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 1<sup>er</sup> mai a été expédiée à tous les membres du conseil avant la tenue de la présente session ;

IL EST PROPOSÉ PAR Pierre Lapointe

APPUYÉ PAR Martin Fournier ET RÉSOLU par les conseillers que le procès-verbal soit et est approuvé tel que présenté.

### **4- Acceptation des comptes de la Municipalité et de l'Ôtel #170655**

IL EST PROPOSÉ PAR Ghislaine Fradette, APPUYÉ PAR Martin Fournier ET RÉSOLU par les conseillers que les déboursés suivants soient approuvés tel que présentés.

## LISTES DES DÉBOURSÉS

Pour la municipalité : 32 920,09 \$

Pour L'Ôtel : 11 670,05 \$

## LISTE DES SALAIRES

Les conseillers ont pris connaissance de la liste des salaires nets émis en avril 2017 pour un montant de 3 638.81 \$.

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-après décrites sont projetées par ce conseil;

---

Nicole Gautreau, Directrice générale

### **5- Autorisation pour le Raid des Appalaches qui aura lieu le 29 juillet #170656**

**CONSIDÉRANT QUE** dans le cadre du Raid des Appalaches, la responsable de l'activité demande à la municipalité l'autorisation que des vélos puissent circuler, le 29 juillet prochain, sur les routes municipales suivantes : Rue de l'Église, Route du Cimetière, Rang Laverdière, Chemin de la Montagne et la Route du Lac.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Pierre Lapointe,

APPUYÉ PAR Martin Fournier ET RÉSOLU UNANIMEMENT d'autoriser le 29 juillet 2017, dans le cadre de l'activité « Raid des Appalaches », la circulation en vélos sur les routes municipales telle que demandé. L'organisme doit mettre en place des mesures de sécurité afin que les cyclistes puissent circuler en toute sécurité.

### **6- Don d'un croque-livres de l'ABC des Hauts Plateaux**

L'ABC des Hauts Plateaux et L'Aventure 0-5 ans Montmagny-L'Islet nous offrent un Croque-livres qui a été fabriqué par des élèves de l'École secondaire La Rencontre à Saint-Pamphile. L'inauguration aura lieu le 20 juin à 15h30 à l'École secondaire De Saint-Paul et le Croque-livre nous sera remis à ce moment et la directrice-générale participera à cet événement.

Les conseillers acceptent unanimement ce don de la part des deux organismes.

### **7- Employés du camping**

Christian Langevin a quitté seulement après 3 jours de travail au camping. Le comité du camping avait cédé une rencontre puis il a annulé le jour même. Il est revenu au bureau chercher sa paie et remettre les clés sans formuler l'intention de nous rencontrer.

Suite au départ de Christian Langevin, le conseiller Pierre Lapointe s'est proposé pour occuper l'emploi d'ouvrier d'entretien au camping à 20 heures par semaine au salaire discuté avec les conseillers. Son emploi sera effectif suite à la réception de sa lettre de démission comme conseiller municipal. Des élections partielles ne sont pas nécessaires puisqu'il y aura des élections générales cette année en novembre.

### **8- Soumission pour l'entretien des chemins d'hiver 2017-2020**

L'ouverture des soumissions pour l'entretien des chemins d'hiver a eu lieu le 29 mai à 11 heures à la municipalité de Sainte-Lucie. Les deux soumissions reçues pour le Lac-Frontière sont : Eric Lemelin et Marcel Bilodeau

Ce point est reporté au prochain conseil étant donné que nous n'avons pas reçu tous les documents nécessaires pour faire l'étude des deux soumissions.

### **9- Programmation des travaux du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018**

Ce point à l'ordre du jour est reporté à la séance extraordinaire qui sera tenue vendredi, le 9 juin à 19 heures à la salle du conseil. Les conseillers ainsi que Monsieur le Maire ont reçu une convocation verbale dans les délais prescrits.

### **10- Demande de subvention du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)**

La date limite pour envoyer notre demande au PAARRM est vendredi, le 9 juin à 16 heures donc nous ferons parvenir notre programmation selon les travaux établis par Monsieur Garant.

### **11- Contrat de travail de Roger Laverdière #170657**

Les conseillers Donald Lessard, Martin Fournier ainsi que le maire Monsieur Garant ont rencontré Roger Laverdière pour examiner son contrat de travail et réévaluer son salaire. Les changements à son contrat de travail sont qu'il n'y aura plus de location d'outils étant donné que la municipalité s'est procuré des outils dans les derniers mois et son salaire a été augmenté. Ses heures de travail seront du lundi au jeudi de 7h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 et le vendredi de 7h00 à 12h00 pour un total de 40 heures.

IL EST PROPOSÉ PAR Pierre Lapointe,

APPUYÉ PAR Donald Lessard ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'accepter l'augmentation de salaire discuté et convenu en pré-réunion ainsi que les changements mentionnés ci dessus.

### **12- Résolution pour la demande de financement Nouveaux Horizons pour les aînés #170658**

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la démarche de reconnaissance MADA et sur recommandation du comité de pilotage MADA, la municipalité a adopté un plan d'action pour l'amélioration de la qualité de vie et le vieillissement actif des aînés;

CONSIDÉRANT QUE dans ce plan d'action, le comité de pilotage MADA a identifié les objectifs d'inciter les aînés à utiliser les infrastructures de loisirs existantes, d'améliorer l'offre en loisir extérieur, de favoriser un accès universel aux lieux publics et de favoriser les liens entre les générations;

CONSIDÉRANT QUE le site visé est le stationnement de l'Ôtel (église reconvertie en salle multifonctionnelle) ainsi que le terrain des loisirs municipal incluant le bâtiment servant aux patineurs;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Frontière est propriétaire des infrastructures ciblées;

CONSIDÉRANT QUE les organismes communautaires de Lac-Frontière utilisent ces infrastructures, notamment pour organiser des activités pour la clientèle aînée;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à aménager un parc intergénérationnel au cœur du village incluant des sentiers piétonniers, du mobilier urbain, de l'éclairage et des modules de jeux pour les enfants ainsi qu'à rénover le bâtiment des loisirs actuel pour le rendre plus polyvalent, sécuritaire et accessible aux personnes aînées et à mobilité réduite;

CONSIDÉRANT QUE le projet inclut l'aménagement d'une terrasse extérieure, annexée au bâtiment des loisirs, pour offrir des activités et spectacles intergénérationnelles en plein air;

CONSIDÉRANT QUE le comité de gestion de l'Ôtel, le comité du Centenaire ainsi que le Comité de la Famille se sont engagés à animer le cœur villageois;

CONSIDÉRANT QUE le projet a été élaboré avec la collaboration de plusieurs organismes du milieu, notamment plusieurs personnes aînées bénévoles;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité possède un plan d'aménagement pour réaliser des travaux en lien avec cet objectif visé;

CONSIDÉRANT QUE le comité de pilotage MADA appui le projet tel qu'élaboré par la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le Programme Nouveaux Horizons pour les aînés – Projets communautaires a pour objectifs d'appuyer la participation et l'inclusion sociale des aînés et de fournir une aide à l'immobilisation pour les projets et programmes communautaires, nouveaux ou existants, destinés aux aînés.

### **Il est proposé par Réjean Tardif, appuyé par Pierre Lapointe et résolu par les conseillers :**

QUE la municipalité s'engage à réaliser le projet tel que déposé dans la demande de financement au Programme Nouveaux Horizons pour les aînés – Projets communautaires et ce, conditionnellement à l'obtention de l'aide financière de ce programme;

Que la municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet;

Que la municipalité mandate M. Guy Garant, Maire ou Mme Nicole Gautreau, Directrice générale, à signer tous les documents relatifs à cette demande.

### **13- Demandes de contribution financière**

#### **13.1 Campagne de financement du Carrefour Jeunesse-emploi #170659**

IL EST PROPOSÉ PAR Pierre-Paul Caron

APPUYÉ PAR Ghislaine Fradette ET RÉSOLU UNANIMEMENT par les conseillers de donner un montant de 25\$ au Carrefour Jeunesse-emploi dans le cadre de leur campagne de financement. Cet organisme aide à la recherche d'emploi, d'orientation scolaire, professionnelle et d'entrepreneuriat.

#### **13.2 Don pour le Raid des Appalaches #170660**

Pour la 18<sup>e</sup> année du Raid des Appalaches qui aura lieu le 29 juillet, le Parc des Appalaches nous a fait parvenir une demande de contribution.

IL EST PROPOSÉ PAR Pierre Lapointe

APPUYÉ PAR Donald Lessard ET RÉSOLU UNANIMEMENT par les conseillers de donner un certificat-cadeau de deux nuitées dans un des chalets du camping municipal.

#### **13.3 Campagne de financement de la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny**

Nous avons reçu une lettre nous avisant que la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny tient présentement sa campagne de financement annuelle. De juin à octobre, il y aura des billets de Loto-Fondation au coût de 5\$ qui seront vendus aux résidents dans les municipalités. L'objectif est l'achat d'un bras articulé pour le département d'orthopédie.

### **14- Information, correspondances et invitations**

- Compte-rendu de Monsieur Garant sur la réunion du Comité de développement du Camping municipal.
- Discussion sur un camion qui passe dans le Rang Laverdière.
- La fête de la pêche aura lieu au Lac-Frontière, samedi, le 3 juin de 11h à 14h.
- Invitation à la conférence de presse de l'Élan collectif qui aura lieu le 7 juin à 16h à Cap-Saint-Ignace.
- La MRC de Montmagny a présenté sa Politique culturelle le 9 mai à Montmagny.
- La MRC a dévoilé les lauréats locaux des Prix du patrimoine le 9 mai à Montmagny.
- Invitation à l'assemblée générale annuelle de la Corporation de développement économique de la MRC de Montmagny qui se tiendra mardi le 13 juin à 18h à Montmagny.
- L'assemblée générale de l'Organisme du bassin versant du Fleuve Saint-Jean se tiendra à L'Ôtel du Lac-Frontière jeudi le 8 juin à 15h00.. Il y aura une promenade en ponton sur le lac et la rivière Noire Nord-Ouest à partir du camping.

### **15- Varia**

#### **15.1 Résolution pour la demande de financement du PIQM-MADA #170661**

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la démarche de reconnaissance MADA et sur recommandation du comité de pilotage MADA, la municipalité a adopté un plan d'action pour l'amélioration de la qualité de vie et le vieillissement actif des aînés;

CONSIDÉRANT QUE dans ce plan d'action, le comité de pilotage MADA a identifié les objectifs d'inciter les aînés à utiliser les infrastructures de loisirs existantes, d'améliorer l'offre en loisir extérieur, de favoriser un accès universel aux lieux publics et de favoriser les liens entre les générations;

CONSIDÉRANT QUE le site visé est le stationnement de l'Ôtel (église reconverte en salle multifonctionnelle) ainsi que le terrain des loisirs municipal incluant le bâtiment servant aux patineurs;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Frontière est propriétaire des infrastructures ciblées;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à aménager un parc intergénérationnel au cœur du village incluant des sentiers piétonniers, du mobilier urbain, de l'éclairage et des modules de jeux pour les enfants ainsi qu'à rénover le bâtiment des loisirs actuel pour le rendre plus

polyvalent, sécuritaire et accessible aux personnes âgées et à mobilité réduite;

CONSIDÉRANT QUE le projet inclut l'aménagement d'une terrasse extérieure, annexée au bâtiment des loisirs, pour offrir des activités et spectacles intergénérationnelles en plein air;

CONSIDÉRANT QUE le comité de gestion de l'Ôtel, le comité du Centenaire, ainsi que le Comité de la Famille se sont engagés à animer le cœur villageois;

CONSIDÉRANT QUE le projet a été élaboré avec la collaboration de plusieurs organismes du milieu;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité travaille au renouvellement de son plan d'urbanisme et qu'elle souhaite redynamiser le cœur de son village;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité possède un plan d'aménagement pour réaliser des travaux en lien avec cet objectif visé;

CONSIDÉRANT QUE le comité de pilotage MADA appui le projet tel qu'élaboré par la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif du Programme d'infrastructures Québec Municipalités – Municipalité Amie des Aînés (PIQM-MADA) est de contribuer de façon significative à l'amélioration de la qualité de vie des aînés;

**EN CONSÉQUENCE ;**

**il est proposé par Réjean Tardif, appuyé par Ghislaine Fradette et résolu unanimement par les conseillers :**

QUE la municipalité s'engage à réaliser le projet tel que déposé dans la demande de financement au PIQM-MADA et ce, conditionnellement à l'obtention de l'aide financière de ce programme.

Que la municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet;

Que la municipalité mandate M. Guy Garant, Maire ou Mme Nicole Gautreau, Directrice générale, à signer tous les documents relatifs à cette demande.

**15.2 Terrain de balles**

Les poteaux du terrain de balles seront réparés par Alain Duquette.

**15.3 Achat de rosiers pour le camping #170662**

Le conseiller Monsieur Tardif s'est informé des prix pour l'achat de rosiers qui doivent être installés au camping selon une entente avec le MDDELCC. Le meilleur prix nous a été fourni par Les Serres du Canton à Montmagny.

IL EST PROPOSÉ PAR Ghislaine Fradette,

APPUYÉ PAR Martin Fournier ET RÉSOLU UNANIMEMENT

De faire l'achat des Serres du Canton de 40 rosiers de 2 gallons au coût de 11.99 \$ et nous irons les chercher. .

**15.4 Police sur le lac**

Il y aura de la police sur le lac pendant le Tournoi de pêche de Maskinongé qui aura lieu du 16 au 18 juin.

**16- Période de questions**

Aucune question

**17- Levée de l'assemblée #170663**

IL EST PROPOSÉ PAR Donald Lessard,

APPUYÉ PAR Réjean Tardif ET RÉSOLU UNANIMEMENT de lever la séance, il est 20h50.

Je, Guy Garant, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toute les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

---

Guy Garant, maire

---

Nicole Gautreau, directrice générale